

Dans le cadre de ses actions de coopération internationales, l'ANRT a reçu, du 10 au 14 septembre 2012, des cadres de l'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes (ARCEP) du Burkina Faso venus s'enquérir de l'expérience de l'ANRT en matière d'analyse des marchés de télécommunications et des processus d'approbation des offres tarifaires.

La délégation burkinabé se compose de :

- Mme Irène SARE, Chef de département de l'économie et de la prospective ; •
- M. David SOUBEIGA, Chef de service étude prospective, observatoire des marchés, coûts et tarifs ; •
- M. Olive SOME, Chef de service d'accès de l'économie et de la concurrence. •

Cette visite s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du protocole de coopération signé le 24 mai 2002 entre l'ANRT et l'ARCEP du Burkina Faso.

<https://www.anrt.ma/ar/node/1213> ^{رجوع} **Source URL:**